

Licence professionnelle Électrotechnique et énergies renouvelables (EER)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Électrotechnique et énergies renouvelables (EER). 2011, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02028160

HAL Id: hceres-02028160

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028160>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LP120002629

Dénomination nationale : Electricité et électronique

Spécialité : Electrotechnique et énergies renouvelables

Présentation de la spécialité

Cette formation est proposée en convention avec l'Association de formation professionnelle de l'industrie (AFPI) Provence, le Greta et deux établissements du second degré d'Antibes et de Nice. Elle répond à la demande des professionnels dans les secteurs liés aux énergies renouvelables en termes de certification, d'étude, de création de devis, d'exploitation en relation avec les métiers traditionnels de l'électricité et du bâtiment, de l'électronique industrielle et automatique. Proposée à l'IUT de Nice, elle forme aux métiers d'assistant ingénieur de bureau d'étude, technicien supérieur, techico-commercial, certificateur dans l'ensemble des secteurs. Aux aspects professionnalisants classiques s'ajoute la possibilité d'obtention de certifications et de formations spécialisées.

La licence professionnelle est accessible aux étudiants de 2^{ème} année de licence (L2) « Electronique » (aucun inscrit depuis 2006), aux titulaires de DUT « Génie électrique et informatique industrielle » (GEII), de STS « Electronique », « Domotique », « Assistance technique d'ingénieur », en « Systèmes électroniques » (SE), en « Maintenance industrielle » (MI), « Contrôle industriel et régulation automatique » (CIRA). Une unité d'enseignement (UE) d'intégration est mise en place pour les étudiants arrivant de cursus L2. Par ailleurs, une UE libre est prévue pour un public en provenance des filières scientifiques. Cette licence attractive, avec vingt-six inscrits pour deux cent candidats soit un sur sept, est bien positionnée dans l'offre de l'établissement qui met en valeur un ensemble de formations dans le domaine de l'électronique, électrotechnique et automatique, et des énergies. Elle est en relation avec le pôle de compétitivité Provence-Alpes-Côte d'Azur Cap Energies.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	26
Taux de réussite	90 % - 96 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	33 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	40 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	75 % - 80 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence professionnelle est placée sous la responsabilité d'un enseignant du second degré qui assure également la responsabilité de la licence professionnelle « Automatique et informatique industrielle » (AII), option : « Systèmes automatisés et réseaux industriels » (SARI). Il s'appuie sur une équipe pédagogique active et équilibrée, composée à parité d'enseignants et de professionnels. Le conseil de perfectionnement, commun avec la licence professionnelle « AII », est parfaitement opérationnel et contribue à la réflexion prospective de la formation en tenant compte de l'évolution de l'emploi dans ce secteur en pleine mutation.

Les partenariats professionnels, bien identifiés doivent être soulignés (UIMM, l'UPE06 et ADEM) ; ils soutiennent les choix pédagogiques liés à la formation. Les étudiants viennent essentiellement d'un DUT ou d'un BTS, un tiers sont en contrat de professionnalisation et deux tiers en formation initiale. L'insertion professionnelle est comprise entre 80 % et 75 %, avec une durée de recherche d'emploi en moyenne inférieure à deux mois. Cette insertion professionnelle réussie ne s'accompagne pas de poursuites d'études élevées. L'auto-évaluation, bien menée, complète l'évaluation des enseignements faite de façon interne au cursus. La conjugaison d'un suivi des diplômés et d'un pilotage et d'une réflexion menée par le conseil de perfectionnement sur la stratégie de développement de la licence professionnelle conduit à une formation de qualité répondant bien à une demande dans ce secteur professionnel.

- Points forts :
 - De solides partenariats et conventions formalisées.
 - Une formation très attractive.
 - La réactivité des responsables de formation en lien avec le conseil de perfectionnement.

- Point faible :
 - Le déficit d'étudiants venant de L2.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Il est recommandé de proposer la mise en œuvre de modalités destinées à augmenter le flux des étudiants en provenance des filières L2 généralistes.